

### L'ajournement

Société canadienne des postes service essentiel. Les Canadiens en général pensent que c'est une possibilité à envisager pour le gouvernement. Il faudra toutefois faire preuve de prudence avant de vouloir prendre automatiquement une telle initiative. Il faudrait voir notamment quelles conséquences elle aurait sur les relations entre . . .

**M. Belsher:** Votre comité l'a recommandé.

**M. Holtmann:** C'est exact, entre la société d'État et les syndicats.

Je tiens à faire l'éloge d'un des syndicats, celui des maîtres de poste ruraux. Les membres de ce syndicat ne se sont jamais mis en grève. Mieux, ils ont toujours été très accommodants en ne ménageant pas leurs efforts pour trouver des solutions. Il faut dire, cependant, que des changements ont cours actuellement dans les bureaux de poste ruraux.

Le député de Gander—Twillingate (M. Baker) considérait que ces changements n'étaient pas une bonne idée. Je soupçonne le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Keeper) d'être du même avis. Les événements commencent à nous donner raison. Même en tenant compte de ces changements, nous avons accompli des progrès notoires quoi qu'en dise Dignité rurale qui joue au prophète de malheur en criant sur tous les toits que les Canadiens sont moins bien desservis. Après avoir passé des mois à parler des changements postaux, on s'étonne de voir maintenant jusqu'à quel point ils ont donné d'heureux résultats sans provoquer d'interruption sérieuse dans le service postal.

Dans ma localité notamment, un journal de l'endroit a fait état d'un changement concernant le bureau de poste. Un commerce de détail a obtenu, à l'unanimité, la franchise du service postal local. J'ai examiné moi aussi ce changement avec les gens de ma localité qui ont accepté sans réserve de franchiser ce service. Maintenant, le nouveau service est ouvert entre neuf et dix heures par jour et c'est ce que les habitants de cette localité souhaitaient. Ce qui prétendaient que la nouvelle politique des postes nuirait probablement au service postal se sont carrément trompés.

J'ai dit que la Société canadienne des postes était maintenant très bien placée pour équilibrer son budget. D'ailleurs, elle retourne à ses clients une partie du financement qu'elle reçoit en ne leur imposant plus les frais d'utilisation des boîtes postales, une mesure spéciale qu'elle avait adoptée.

Mon collègue de Winnipeg-Nord-Centre conviendra sans doute que si le service postal est plus rentable, les économies réalisées profiteront aux clients au bout du compte. C'est de la bonne gestion, à mon avis.

Nous avons effectivement fait une recommandation, si jamais la tendance actuelle aux débordements de violence dans les grèves postales devaient se confirmer. Il y a eu tout récemment menace de grève postale. Il y a eu une courte grève. Les employés, qui touchent en moyenne 25 \$ de l'heure, voulaient se faire payer leur pause repas. Je crois qu'il a été établi que la société d'État serait intraitable sur cette question et, de fait, le conflit a été résolu.

Je constate que mon temps de parole est pratiquement écoulé. Pendant que les grèves ont duré, les Postes ont trouvé le moyen d'assurer l'essentiel du service postal. Ce n'est pas du tout la même chose, selon moi, qu'une grève postale qui perturbe tout à fait les services, comme cela s'est déjà produit.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier mon collègue de Nanaimo—Alberni d'avoir cédé sa place ce soir à quelqu'un qui était mieux en mesure que lui d'intervenir sur cette question. Je le félicite donc.

**M. le vice-président:** Le temps prévu pour l'examen des affaires émanant des députés est maintenant échu. Conformément au paragraphe 36(2) du Règlement, l'affaire retombe au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

● (1800)

### MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 66 du Règlement.

LES AFFAIRES MUNICIPALES—LE PROGRAMME ONTARIEN  
LIFELINE—ON DEMANDE L'AIDE FINANCIÈRE DU  
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL—LA POSITION DU MINISTRE

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur, le Président, le sujet d'aujourd'hui est encore l'environnement. Les Canadiens sont impatients d'apprendre quelle sera la qualité de l'eau dont la génération actuelle et les générations futures se serviront et ils ont le droit de savoir. Ils voudraient croire leur premier ministre quel qu'il soit parce que l'environnement est trop important pour qu'on se contente de paroles creuses. Cependant, l'écart entre ce qu'on dit et ce qu'on fait est si grand qu'il faut maintenant une explication. Une question qui a été soulevée à la Chambre bien des fois, et la dernière fois le 16 septembre dernier, exige une réponse.

Les Canadiens ont le droit de vouloir que le premier ministre (M. Mulroney) leur dise la vérité. Ils ont le droit de savoir si l'intérêt inattendu dont il fait preuve pour l'environnement lui est inspiré par les sondages ou s'il s'agit d'un véritable intérêt et d'un authentique désir de corriger les tendances alarmantes dont nous sommes témoins, surtout en ce qui concerne les eaux de surface et les eaux souterraines. Il s'agit simplement de savoir si les Canadiens auront de l'eau propre pour leurs loisirs et pour la santé de l'environnement en général. C'est un domaine dans lequel le gouvernement fédéral a un rôle à jouer.

L'histoire est très simple. Il importe de nous rappeler que, dans les années 1960 et 1970, Ottawa a dépensé environ 2 milliards de dollars, en application de la Loi nationale sur l'habitation, sous forme de prêts et de subventions versés aux municipalités, pour les aider à construire, à réparer et à améliorer les égouts aux et à construire des usines de traitement des eaux et d'autres installations du genre. Un autre montant de 400 millions de dollars a été dépensé au début des années 80, mais pas par le gouvernement actuel. Nous remarquons, notamment pendant ces derniers mois qui précèdent les élections, que le gouvernement a pris des engagements très importants représentant plus de 12 milliards de dollars, sans compter les sous-marins nucléaires. C'est un engagement qui donne probablement des insomnies au ministre des Finances (M. Wilson), qui se demande où trouver de quoi payer. Sur ces 12 milliards de dollars, rien n'est prévu pour accéder à une